



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2019-382

PUBLIÉ LE 4 NOVEMBRE 2019

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

| | |
|--|---------|
| 75-2019-11-04-003 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - Pôle de Contrôle et d'Expertise de PARIS 10e (2 pages) | Page 3 |
| 75-2019-11-04-004 - ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE - SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 6ème (3 pages) | Page 6 |
| 75-2019-11-04-002 - DELEGATION DE SIGNATURE - Service des impôts des entreprises De Paris 4ème (3 pages) | Page 10 |
| 75-2019-11-04-007 - DELEGATION DE SIGNATURE - SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES 16ÈME CHAILLOT (3 pages) | Page 14 |
| 75-2019-11-04-005 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Novembre 2019 (5 pages) | Page 18 |

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2019-11-04-003

Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal - Pôle de
Contrôle et d'Expertise de PARIS 10e

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE DE FRANCE ET DE PARIS

Pôle de Contrôle et d'Expertise de PARIS 10e
5 Cité PARADIS 75475 PARIS cedex 10

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le responsable du pôle contrôle expertise de Paris 10°

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

| Nom et prénom des agents | grade | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|---|---|------------------------------------|---------------------------------|
| JULLIEN Gilles RIGOIR Astrid CESAR François ZANETTIN Mathieu | Inspecteur inspectrice inspecteur inspecteur | 15 000 € | 7 500 € |
| SAN-AGUSTIN Magali | contrôleuse | 10 000 € | 5 000 € |

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A PARIS, le 4 novembre 2019

Le responsable du pôle contrôle expertise de Paris 10ème,

Signé

Thérèse Marie POREYE

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2019-11-04-004

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE -
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE
PARIS 6ème



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 6^{ème}
9 Place Saint-Sulpice
75292 PARIS Cedex 06

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

La comptable, Mme Brigitte DANTON, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 6ème.

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

- M Laurent DRAMEZ, inspecteur des finances publiques ;
- Mme Jocelyne TABARY , inspectrice des finances publiques

à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 € en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, ;

2°) dans la limite de 60 000 € , en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet :



3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussignée,

a) les avis de mise en recouvrement,

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 € aux agents des finances publiques de catégorie B désignés dans le tableau ci-dessous :

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| Mme Pascale DUC DIT CATTY | M William LOBATO DE FARIA |
| Mme Irène PERRAULT | M Eric MANDON |

2°) dans la limite de 2000 € aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

| | | |
|------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Mme Françoise BOSSELUT | M Frédéric DAPZOL | Mme Sévrine MESNIL |
| M Jean-Michel PAKER | Mme Marie-Christine RAIMBAULT | |
| Mme Élisabeth VERNET | | |

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

| Nom et prénom des agents | grade | Limite des décisions gracieuses |
|------------------------------|---|---------------------------------|
| Mme Claudia GAUDERAT | Contrôleuse principale des finances publiques | 1 000 € |
| Mme Marie-Christine GOURLLOT | Contrôleuse principale des finances publiques | 1 000 € |
| M Philippe HIRSCH | Contrôleur des finances publiques | 1 000 € |
| Mme Elhame KHADDA | Contrôleuse principale des finances publiques | 1 000 € |
| M William LOBATO DE FARIA | Contrôleur des finances publiques | 1 000 € |
| Mme Julie OLLIVIERO | Contrôleuse des finances publiques | 1 000 € |
| Mme Joëlle RAJOSVAH | Contrôleuse principale des finances publiques | 1 000 € |
| Mme Hélène JOSEPH | Agente des finances publiques | 300 € |
| M François LE GUEN | Agent principal des finances publiques | 300 € |

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée ci-dessous :

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée ci-dessous

aux agents de catégorie B désignés ci-après :

| | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Mme Nathalie BISSONNET | 10 000 € | 300 € |
| M Thierry GOZLAN | 10 000 € | 300 € |
| M Joseph MAGNARD | 10 000 € | 300 € |

aux agents de catégorie C désignés ci-après

| | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|-------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| M Moumed HAMMAOUI | 2 000 € | 300 € |

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 4 novembre 2019

La comptable
responsable du service des impôts des particuliers PARIS 6e

Signé

Brigitte DANTON

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2019-11-04-002

DELEGATION DE SIGNATURE - Service des impôts
des entreprises
De Paris 4ème

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-
FRANCE ET DE PARIS
Service des impôts des entreprises
De Paris 4^{ème}
10, Rue Michel Le Comte
75152 Paris Cedex 03

DELEGATION DE SIGNATURE

La comptable, madame Marie VANSUYT, responsable du service des impôts des entreprises (SIE) de Paris 4^{ème}

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

- M. Xavier TANGUY inspecteur des finances publiques, adjoint à la responsable du service des impôts des entreprises de Paris 4^{ème} ;

A l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créance ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

| Nom et prénom | Grade | Limite des décisions contentieuses | Limite des décisions gracieuses |
|---------------------------|---|---|--|
| Mme Laurence LEMOINE | Inspectrice des finances publiques | 15 000 € | 15 000 € |
| M. Jean- Luc SANHES | Contrôleur principal des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| Mme Valérie BISSON | Contrôleuse principale des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| M. Cyril CARRE | Contrôleur des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| M. Hervé LASSAGNE | Contrôleur des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| Mme Martine MENARD | Contrôleuse des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| M. Richard PILLER | Contrôleur principal des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| Mme Maria-Soledad SANCHEZ | Contrôleuse principale des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| M. Gilles BONNIN | Agent principal des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| M. Jean SAO | Agent principal des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| Mme Marion BJAÏ | Agente principale des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| M. Luis KELOUA | Agent principal des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| Mme NJEUMEN Marie Regine | Agente principale des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |

| | | | |
|---|---|----------|----------|
| M.Sébastien PANNETIER- JACQUEMART | Agent principal des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| M. Farid CHAFAI | Agent principal des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |
| M. Arnaud LESIEUR | Contrôleur des finances publiques | 10 000 € | 10 000 € |
| Mme Clémence PUCINO | Agente principale des finances publiques | 2 000 € | 2 000 € |

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 4 novembre 2019

La comptable, responsable de service
des impôts des entreprises Paris 4^{ème}

Signé

Marie VANSUYT

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2019-11-04-007

**DELEGATION DE SIGNATURE - SERVICE DES
IMPÔTS DES ENTREPRISES 16ÈME CHAILLOT**

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-France ET DE PARIS

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES 16^{ÈME} CHAILLOT
146 , AVENUE DE MALAKOFF
75775 PARIS CEDEX 16

DELEGATION DE SIGNATURE

Le comptable, Monsieur Daniel SERVOZ, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 16^{ème} Chaillot ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Catherine LAGOUDE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 16^{ème} Chaillot, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à l'inspecteur des finances publiques désigné ci-après :

M. KAKOU Serge

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

| | | |
|------------------------|---------------------|--------------------|
| Mme MALVEZIN Camille | Mme BARRY Fatoumata | Mme BIGER Nathalie |
| Mme BRUNET Marie-Laure | Mme FAHED Nathalie | M. GOURET Gilles |
| Mme MEUNIER Flora | M. LE GOUPIL Pascal | Mme MALVEZIN Aude |
| M. MASSON Benjamin | M. PHAL Nicolas | Mme ROQUES Martine |
| M. SCOT Emmanuel | M. VIDELO Pascal | |

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

M. AMANT Mathieu Mme BELLUCCI Anne-Sophie Mme AH-PINE Lina

Mme PUYLAURENT Delphine M. CEVAER Romain

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

| Nom et prénom des agents | grade | limite des décisions gracieuses |
|---------------------------------|---|--|
| M.KAKOU Serge | Inspecteur des finances publiques | 15 000 € |
| Mme BARRY Fatoumata | Contrôleuse des finances publiques | 10 000 € |
| Mme MALVEZIN Aude | Contrôleuse des finances publiques | 10 000 € |
| Mme MEUNIER Flora | Contrôleuse des finances publiques | 10 000 € |
| Mme ROQUES Martine | Contrôleuse principale des finances publiques | 10 000 € |

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 4 novembre 2019

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 16^{ème} Chaillot.

Signé

Daniel SERVOZ

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2019-11-04-005

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts - Novembre 2019

Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 4 novembre 2019

| Nom - Prénom | Responsables des services |
|-------------------------|--|
| | Services des Impôts des Entreprises : |
| MERON Laurence | Paris 1er |
| SAMUEL Marie-Françoise | Paris 2 |
| GUILLIER Jean-Loup | Paris 3ème |
| VANSUYT Marie | Paris 4ème |
| RECOUPÉ Nelly | Paris 5ème |
| ARRIGHI Dominique | Paris 6ème |
| VERGUIN Pierre | Paris 7ème |
| ARCHER Katia | Paris 8ème Champs-Elysées |
| GAILLARD Françoise | Paris 8ème Europe Haussmann |
| FROMAGEOT Patricia | Paris 8ème Rome Madeleine |
| SPIRIDION Eric | Paris 8ème Roule |
| DESCAMPS Jean-Michel | Paris 9ème Est |
| FIZET Patrick | Paris 9ème Ouest |
| CASTELLI Annie | Paris 10ème Nord |
| PONS Jean Michel | Paris 10ème Sud |
| CAUVET Fatima | Paris 11ème Saint-Ambroise |
| LETOILE Dominique | Paris 11ème Folie-Méricourt |
| BOYER Philippe | Paris 11ème Ledru-Rollin |
| GUISELIN Dominique | Paris 12ème Daumesnil |
| LAVALLEE Marie-Laurence | Paris 12ème Picpus |
| DELACHAPELLE Françoise | Paris 13ème |
| CASTELLI Emmanuel | Paris 14ème |
| TOUCHAIS Michel | Paris 15ème Est |
| TAMAIN Michel | Paris 15ème Grenelle Javel |
| HUBERTY Alain | Paris 16ème Sud |
| SERVOZ Daniel | Paris 16ème Chaillot |
| BOURMIER Philippe | Paris 16ème Porte-Dauphine |
| LIEGEOIS Mireille | Paris 17ème Batignolles |
| CHAIX Michel | Paris 17ème Les Ternes |

CUISSET Carole
CASTET Jean-Pierre
LEMAIRE Pascal
CLAIR André
MARMISSE Patrick
HADDOUCHE Jean-François
TREVISAN-SALLES Catherine

GUIGUES Fabienne
CARUBIA Michèle
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
DANTON Brigitte
COLOMBE Didier
TCHAM Samia
ANICET Daniel, p.i
ROCHE Alain
BEUNEUX Brigitte
PIN Odile
GEOFFRAY Sylvie
DUPLAIX Annick
GREGOIRE Thierry
BROCHET Françoise
CANO José
CHABAS Laurent
GABELOTEAU Hervé
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose
GUIGUES Roland
VIDAL-PIQ Bruno
MEURVILLE Anne
DURET Jean-Jacques
GROSS Jean-Yves
FOUCHER Sylvie
SERRA-SEGUI Lisa
CHAUSSY Claire
PALIX Gérard
LACROIX Pascal
AUDIBERT Laurence
GUICHARNAUD Françoise

Paris 17ème Monceau Epinettes
Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
Paris 3ème - 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alésia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle-Javel
Paris 15ème Necker
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Saint Petersburg
Paris 17ème Reims
Paris 18ème Boucry
Paris 18ème Grandes Carrières
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise

AROLD Didier
AULARD Denis
AROLD Didier, p.i.
LABIE Anne-Marie
RICHARD François, p.i
RICHARD François
FISCHER Eve-Laurence, p.i
MROZEK Patrick, p.i
AROLD Didier, p.i.
AROLD Didier, p.i.
MARCAILLOU Marie-Claude, p.i
FISCHER Eve-Laurence

BOUTHIER Pascal
DUFRESNE Jean Christophe
JUILLARD Véronique

MURA William
MERCIER FELICES Martine
REYNAUD Isabelle
DUPERRIER Françoise, p.i
MANDIN Maël
CONTOUT Carole
DUPERRIER Françoise
BOUTANT Bruno
COUDERC Sandra
BUFORT Édith
HERNANDO Marie-Claude
GREEF Pascale
SIMONOT Claire
GUINARD Matthieu
FRANZOI Daniel
CRIMIER Agnès
LEFORT-LEVEQUE Nathalie
MARILLER Serge

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Services Départementaux d'Enregistrement

Saint Lazare
Saint Hyacinthe
Saint Sulpice

Brigades de vérification:

1ère brigade de vérification Paris Centre
4ème brigade de vérification Paris Centre
6ème brigade de vérification Paris Centre
7ème brigade de vérification Paris Centre
9ème brigade de vérification Paris Centre
11ème brigade de vérification Paris Centre
14ème brigade de vérification Paris Centre
15ème brigade de vérification Paris Centre
2ème brigade de vérification Paris Est
3ème brigade de vérification Paris Est
4ème brigade de vérification Paris Est
5ème brigade de vérification Paris Est
7ème brigade de vérification Paris Est
1ère brigade de vérification Paris Nord
2ème brigade de vérification Paris Nord
5ème brigade de vérification Paris Nord
6ème brigade de vérification Paris Nord
7ème brigade de vérification Paris Nord

MARTICHON Brigitte
PERRIN Françoise
LATUS César
LAMBERT Didier
VUGHT Christian
BOST Michelle
MESTRUDE Claire
KUBIAK Sylvain

CHARTRAIN Daniel
BODIN Marc
GAMRACY Nicole
CHIRON Carine
DE MONTELLA Alain

FERRON Gaëlle
FRANCOIS Nathalie
BERTHIER Lucile
FAVRE Bernard
ROSSI Frédérique
TARIDEC Gilles
FAVRE Annie
BUFFIERE Christine

MORGAND Jean-Michel
SALLES Agnès
MARTINI Isabelle
BOISSON Sophie,
BERGER Carmen
BERGER Carmen, p.i
LOUBIERE Annick
TESTEVIDE Eliane
LAGRENÉ Denis
DUBOIS Frédéric
POREYE Thérèse Marie
DELVERT-IGLESIAS Pascal

8ème brigade de vérification Paris Nord
9ème brigade de vérification Paris Nord
10ème brigade de vérification Paris Nord
1ère brigade de vérification Paris Ouest
5ème brigade de vérification Paris Ouest
6ème brigade de vérification Paris Ouest
8ème brigade de vérification Paris Ouest
9ème brigade de vérification Paris Ouest
10ème brigade de vérification Paris Ouest
12ème brigade de vérification Paris Ouest
2ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud

Brigades Patrimoniales

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2
Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4
Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5

Pôles Contrôle Expertise

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise Paris 5ème/13ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Haussmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème

BONNET Dominique
LANGE Christian
HOURY Isabelle
ROUVROY Pascale
RAY Laure
DEPROST Sylvain
SANANIKONE Ratsamy
FAIJEAN Philippe
JEAN FRED
VOCHELET Alain

VAPPEREAU Brigitte
DUCHENE Marc
DEFORGE Christophe
DEVALS Philippe
BESNARD MANGIN Caroline
ANNEQUIN Nicole
LE COANT Jean-Yves
TRESARRIEU Elizabeth
AUDRAS Cyril
GRAVIERE Martine
LEFEVRE Florence
MADROLLE Nathalie

JALADY Isabelle

PERILLIER Bernard
DUNAS Eric
ROMBAUT Fabienne

PEDEUTOUR Nicole
KAMINSKE Martial

Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Pôle contrôle expertise Paris 15ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Porte Dauphine

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes

Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Pôle contrôle expertise Paris 20ème

Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière

Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé

PRS - Parisien 1

PRS - Parisien 2

PRS DNVSF

Centres des Impôts Fonciers

CDIF 1

CDIF 2

SIGNÉ
Fabienne DEGORCE
Administrateur des Finances publiques